

BIOTYPOLOGIE

☆
Vu Redaction
Bulletin de la Société de Biotypologie

Quelques problèmes généraux de typologie

SOMMAIRE

I. COMMUNICATION ET MÉMORDES ORIGINAUX

H. PIÉAPORTE. — Question des types psycho-physiologiques... F. des types.....	1
M. J. DUBLINEAU. — La résistance biologique et... typologique.....	14
M. HIRSCH. — Conceptions générales d'une école française de morphologie. Une application pratique.....	21
C. BURT. — L'étude factorielle des types physiques.....	42
† D. WEINBERG. — Contrôle expérimental des méthodes d'ana- lyse factorielle.....	58
Dr BÉNASSY et C. CHAUFFARD. — Comment vérifier la validité d'un test de tempérament.....	75

II. NOTES ET INFORMATIONS AVR 1947

Etudes de Sheldon sur les types physiques et les types de tem- pérament.....	80
Rapprochement entre les typologies de différents auteurs.....	90
Une thèse sur la typologie des adolescents.....	101
Une nouvelle typologie des adolescents criminels... ..	104
Méthodes typologiques en sélection professionnelle.....	105
. . .	
Conférence internationale de génétique.....	107
Activité de la Société de Biotypologie.....	111
Nécrologie.....	114

III. BIBLIOGRAPHIE

(Voir la suite du sommaire page 4 de la couverture.)

HERMANN & C^o, ÉDITEURS
6, RUE DE LA SORBONNE, PARIS

Publication périodique trimestrielle

vol nous apparait comme une activité régressive par rapport au niveau que nous attendons d'un sujet normal. Qu'il entre dans une conduite infantile ou primitive, ou qu'il soit la réaction inadaptée à un conflit affectif, la métaphore s'impose de le situer « en arrière » d'une conduite normale.

Chez le pervers, la notion de régression est encore plus actuelle : le sujet veut être délinquant, il veut avoir un rôle antisocial et antimoral. Nous avons suffisamment insisté au cours de notre étude sur le double critère qui nous permet de définir un pervers; il assume sa « régression » et se montre imperméable à la conscience commune.

Pour mieux opposer ces différents types, formulons enfin brièvement leurs attitudes respectives devant le délit.

Le voleur infantile joue, et se laisse suggérer la manière de voir de toute personne qui sait l'influencer.

Le primitif n'assume ni la propriété ni la culpabilité du vol : il accuse les autres ou les circonstances et ignore le sentiment de la faute.

Le névrotique en assume la culpabilité, souvent il s'y complait ; suivant la nature du conflit et son type de névrose il en assume la propriété ou la rejette sur les circonstances. C'est le type le plus variable et le plus mobile.

Le pervers en assume la propriété, non sans vanité, et en rejette la culpabilité en niant toute faute. C'est le type le plus fixe et le plus conscient de lui. »

D. W.

MÉTHODES TYPOLOGIQUES EN SÉLECTION PROFESSIONNELLE

NOTE SUR UN PROJET DE RECHERCHE.

A la suite des études récentes sur la typologie on a pensé qu'il pourrait être intéressant d'en essayer les méthodes à la sélection professionnelle.

En effet, et bien qu'aucune recherche précise n'ait encore été effectuée, il semble qu'il n'existe pas un type unique de « bon ouvrier ». Autrement dit, étant donné un lot de profils (comportant d'une part des notations professionnelles non soumises à l'effet de halo avec trop d'importance et d'autre part des mesures somatiques et psychiques), ceux-ci se grouperaient dans certains cas selon plusieurs types.

Plus précisément encore, en employant les méthodes de corrélations entre sujets on constaterait que la matrice est multifactorielle et non hiérarchique comme on le suppose toujours pour calculer la note stannine.

On se propose donc, soit en calculant les corrélations entre sujets, soit en évaluant l'écart des profils par $\Sigma(x_i - y_i)^2$, et en utilisant ensuite la méthode de Tryon, de vérifier les hypothèses précédentes.

Si on pouvait effectivement mettre en évidence plusieurs « facteurs sujets » il serait alors possible, d'effectuer la sélection en se référant aux profils types de « bon ouvrier » dans un poste de travail donné.

Parmi les avantages que présenterait cette méthode, il faut noter la possibilité de l'utiliser avec moins de risques d'erreurs dans le cas, fréquent dans la pratique, où le nombre des sujets de contrôle n'atteint pas la centaine et où les erreurs à craindre sur les coefficients de régression sont particulièrement élevées.

M. SCHÜTZENBERGER.
